

Lieu Espace départemental des Sports - 8bis rue Louis Thévenet - Lyon 4^e

Ouverture de séance à 19h00 par Karine GIROD, présidente.

Membres présents	Membres excusés	Membres absents
Eric Appelgren,	Jacques Carrouge	Coline Durand
Eliane Breyse	Christophe Ducreux	Jean-Luc Estève
Emile Chevalier	Gérard Mazurier	Adeline Gagneux
Sylvain Ferrière		Nicolas Harel
Manon Géry		Annick Masset
Karine Girod		
François Jover		
Cédric Rousset		
Marc Viallon		
Roland Winckel		

Assistent

Salony Guebre (Chargée de communication), Christian Vignals (Conseiller Technique Départemental).

Déroulé du Comité Directeur

A. SPORTIF	3
1. Commission Féminines	3
a) Action 1 : les journées féminines	3
b) Action 2 : Le Ping des copines	3
2. Le Projet de la filière féminine	3
a) Les résultats.....	4
b) Le fonctionnement interne	4
c) La prochaine étape	4
d) L'enjeu pour l'an prochain	4
3. La refonte des compétitions	6
a) Le déroulé de cette refonte en deux phases	6
4. Criterium fédéral féminines.....	6
5. Les deux nouvelles compétitions jeunes de la saison 2014/2015	7
a) Le Championnat individuel Jeunes	7
b) Le Pouss Ping Découverte Tour.....	7
6. Championnat par équipes week-end	7
7. Championnat par équipes Semaine	7
B. EVENEMENTS	7
1. Notre présence à la Foire Internationale de Lyon	7
C. TECHNIQUE	8
1. Stages d'été	8
D. FONCTIONNEMENT DU COMITE	9
1. Administratif.....	9
2. Financier	9
a) Les tarifs	9
b) La dissolution du CP Vernaison	10

A. Sportif

1. Commission Féminines

présenté par Manon Géry, Responsable de la Commission Féminines

a) Action 1 : les journées féminines

La dernière journée féminine s'est déroulée le dimanche 4 janvier 2015 à Chazay d'Azergues. Ce fut un réel succès tant au niveau de la participation que de l'esprit de convivialité que le Comité souhaitait apporter. Les participantes ont apprécié cette action de fidélisation et sont impatientes de participer à la prochaine. Prévue pour le 16 mai 2015, elle sera finalement reportée au 6 juin prochain en raison du tournoi organisé par le SERTT. Le SERTT étant le principal club pourvoyeur de féminines sur ces journées, l'action perdrait de son sens en leur absence.

b) Action 2 : Le Ping des copines

Le samedi 28 février était prévue une action de promotion du tennis de table au féminin à Sainte-Foy-lès-Lyon intitulée le « Ping des copines ». Action gratuite et ouverte à un maximum de 22 binômes, elle permettait aux licenciées pongistes d'être accompagnées d'une non-licenciée afin de faire découvrir un ping convivialité aux non pratiquants. Contraint de constater que cette proposition fut un échec, puisqu'aucune inscription n'était annoncée ; le « Ping des copines » a donc été annulé. Cette situation nous a donc amené à réfléchir sur l'intérêt que peuvent avoir les non-pongistes à venir pratiquer : les féminines du tennis de table sont-elles exclusivement entourées de pongistes ou est-ce un réel manque de volonté de la part des non-pratiquantes ? Il est possible que les modalités d'inscription aient constitué un frein (obligation de désigner une et une seule non-pongiste).

En prenant en compte cette situation et les hypothèses que nous pouvons dégager, nous réfléchissons l'an prochain à une nouvelle formule plus encline à fidéliser et recruter des féminines.

2. Le Projet de la filière féminine

Présenté par Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental

L'équipe 1 est composée de :

- Coline Durand / Adeline Gagneux
- Julie Kuy / Alyssia Perrin

a) Les résultats

- PN monte N3
- R1 : barrages pour la montée en PN

On commence par une N2, on termine par une N2 !

b) Le fonctionnement interne

L'ambiance est sympathique et agréable entre les joueuses, malheureusement dans le fond, les entraînements de l'équipe ne sont pas homogènes et assez réguliers pour passer de la « pratique entretien » à la « pratique progression ». Ce qui entraîne un niveau assez moyen dans la dynamique du groupe.

c) La prochaine étape

Christian se laisse une quinzaine de jours pour connaître les suites de chacun d'entre elles, en ayant un entretien individuel. Puis, une réunion de bilan sera organisée avec Manon Géry, Christophe Viallat et Frédéric Dupré sur :

- le choix et la place de chaque interlocuteur et intervenant de ce projet
- les moyens financiers et matériels que comptent mettre en place les acteurs du projet (Oullins – Comité)

d) L'enjeu pour l'an prochain

Point n° 1 : le recrutement quasi indispensable pour la tenue du projet

A la base de ce projet, l'objectif était ciblé sur l'équipe 1 et une ProB. La réussite tenait, entre autres, à la validation de l'engagement tant au niveau des joueuses que d'Oullins et du Comité. Force est de constater que le projet est resté au point d'équipe vitrine ; ce qui reflète également le besoin de la notoriété/promotion du tennis de table dans le département et de la bonne image des clubs et du Comité.

Une nouvelle arrivée fait son entrée : Sarah Berge souhaiterait quitter la ProB pour rejoindre l'équipe 1 d'Oullins.

Point +	Point -
- sa qualité pongiste - son origine géographique : originaire de la région Rhône-Alpes, elle apporte une lignée cohérente dans l'image de l'équipe départementale. - ses affinités avec les joueuses : amie avec Julie et Alyssia, qui ont elle-même fait la proposition, elle assurerait l'ambiance conviviale de l'équipe. - sa volonté de rejoindre l'équipe 1 : prouvée par son effort financier sur son salaire, et poussée, entre autres, par ses affinités avec les joueuses.	- son tarif : malgré son effort financier, en ajoutant les frais de défraiements, de déplacement et de repas, et les charges sociales, un coût élevé serait à prévoir pour l'année cette nouvelle joueuse. - la conséquence indirecte d'un 2^e recrutement : un deuxième recrutement est indispensable pour être en cohérence avec ce maintien. Le recrutement est alors à penser en lien direct avec le second à faire. Il va falloir assumer le coût et le calibre du premier recrutement.

Le point a été abordé en réunion de Bureau et le fait est qu'une proposition chiffrée vient à nous, mais que le Comité ne connaît pas le marché. Nous avons le sentiment que nous sommes plutôt sur le haut de la fourchette de prix de ce niveau de joueuse.

Point n° 2 : le fonctionnement financier avec le club d'Oullins

Cette année, le fonctionnement financier sur ce projet avec Oullins a été quelque peu compliqué. Une procédure doit obligatoirement être posée pour assurer la bonne gestion des remboursements des joueuses, des charges internes et externes relatives à ce projet de filière féminine. Une nouvelle procédure transparente et rigoureuse devra impérativement être mise en place pour faciliter le fonctionnement. Cette procédure sera proposée à la prochaine réunion avec le club d'Oullins. Manon Gery exprime son souhait de participer à cette entrevue. Sylvain Ferrière pose la question d'éventuels partenaires du club d'Oullins (6^e sens ?).

Point n° 3 : l'entraînement des féminines

L'entraînement des féminines assuré par Rachid Ouis ne sera pas reconduit la saison prochaine. Cette mission incombera désormais à Christian Vignals, Conseiller Technique Départemental. L'économie réalisée sur ce poste (3 500€/an) compensera partiellement le recrutement de nouvelles joueuses satisfaisant les contraintes d'objectif de ProB.

En conséquence, le recrutement au niveau financier est certes à réfléchir puisqu'il engage une certaine somme à penser double (double recrutement), cependant il s'avère indispensable d'avancer dans ce projet pour un maintien et une tenue sous peine de voir la situation nulle.

De toute évidence, les meilleures joueuses du club ne peuvent participer à un entraînement régulier à Oullins (en étude en dehors de la région). Pour dynamiser les séances et conserver une logique départementale, cet entraînement hebdomadaire sera ouvert à d'autres féminines du Rhône (conditions d'accès à définir). Le lieu d'entraînement sera à définir en fonction de la disponibilité de salle.

Vote

- *Embaucher Sarah BERGE + une autre recrue ?*

Oui	Non	Abstention
10	0	0

- *Qui s'occupe de la recrue des féminines, du suivi financier avec Oullins et des négociations ?*

Sylvain se propose pour la gestion de leurs notes de frais sous condition d'avoir une autonomie raisonnable sur cette tâche et de ne pas perdre de temps avec des intermédiaires quelconques.

Christian, Manon (sous réserve de suites personnelles et professionnels), et Eric se proposent pour gérer ensemble le reste.

3. La refonte des compétitions

présenté par Karine Girod, présidente

Une refonte des compétitions a été enclenchée avec Sabine Redoulès, chargée de projets, Christian Vignals, CTD et Karine Girod, présidente autour de la problématique suivante : les compétitions sont –elles toujours conformes à ce que les personnes attendent sur le terrain ? Sont-elles toujours attractives ? Tous les publics y trouvent-ils leur compte ?

La première phase s'oriente sur la refonte des compétitions jeunes, pour être finalisée et exposée à l'AG du 22/06/2015.

La seconde phase s'orientera sur la refonte des compétitions adultes, en commençant par la diffusion du premier questionnaire en septembre 2015.

a) Le déroulé de cette refonte en deux phases

Durant les deux phases exposées ci-dessus,

Etape 1 : le diagnostic

- Le premier axe d'évaluation se portera sur les retours terrains effectués sur les compétitions
- Le second axe abordera le sujet par public : sont-elles trop nombreuses, manquent-elles
- pour enfin terminer par établir un profil type pour chaque compétition et inversement.
-

Etape 2 : la diffusion d'un questionnaire auprès des clubs et l'analyse des retours

Etape 3 : l'organisation d'ateliers (3 ateliers/semaine) avec Sabine en pilotage, Christian en animation et Karine en rédactrice des règlements. Jusqu'à sept personnes seront invitées –dirigeants de clubs, éducateurs...- sur la base de leur connaissance effective des compétitions concernées.

4. Criterium fédéral féminines

Sylvain Ferrière signale des retours sur le fonctionnement de la prise en charge des féminines sur le CF. En PR, un des deux groupes s'est retrouvé à deux joueuses uniquement. Les féminines sont trop éparpillées en région Rhône-Alpes, et les joueuses du Rhône ne gardent pas un bon souvenir de cette compétition ; Ce point peut être traité en CSR le 18 avril prochain. Karine Girod exposera ce retour.

5. Les deux nouvelles compétitions jeunes de la saison 2014/2015

a) Le Championnat individuel Jeunes

Cette nouvelle formule en individuel a été fortement appréciée, à la fois par les joueurs et par les dirigeants de clubs, notamment pour sa légèreté. Au niveau de la saisie, des problèmes semblent demeurer mais la gestion est bien meilleure que l'an dernier.

b) Le Pouss Ping Découverte Tour

La création de cette nouvelle compétition a été engendrée par une forte demande des clubs qui regrettaient l'absence de compétitions pour les tous petits (ouverte aux Poussins garçons, Poussines filles et Benjamines filles). Sur les trois tours de cette compétition, une cinquantaine de joueurs été présents avec un pourcentage de 30% de filles bien visibles sur les podiums ! Une réussite.

6. Championnat par équipes week-end

François Jover, responsable du Championnat par équipes Week-end, relève deux points :

- la licenciation, apparemment absente, de Quentin SOBOUL du TT Gerland
- la notation d'une licence en « Poussins » erronée

7. Championnat par équipes Semaine

Roland Winckel a émis une proposition de changement qui sera traitée pour la saison 2015/2016 (sans attendre la refonte) car le Championnat par équipes Semaine est victime de son succès et la forte augmentation du nombre d'équipes inscrite nécessite une intervention immédiate.

B. Evénements

1. Notre présence à la Foire Internationale de Lyon

Cet après-midi, une réunion de retour d'expériences a été organisée par Sabine Redoulès, chargée de projets et responsable de l'action.

Points +	Points -
- la convivialité de l'ambiance : les intervenants bénévoles et salariés ont réussi à homogénéiser leurs moyens pour traduire la convivialité du ping au sein d'une organisation événementielle.	- l'implication trop faible des élus du Comité : bien qu'en nombre d'heures passées sur la Foire, les élus prennent la tête, le nombre d'élus présents en tant que tel, est assez faible (7 au total sur les 11 jours).

- la qualité de l'action : Sabine Redoulès a pu piloter cette action avec l'accompagnement des bénévoles mobilisés et le soutien de la FFTT et de la LRATT pour donner aux visiteurs une palette assez large et attractive de notre discipline. Le stand a été très apprécié des plus de 5 000 passants. - la visibilité politique et une légitimité partenariale : le défi qui nous a été confié par le CDOS a été pleinement relevé et l'objectif, entre autres, de valorisation du monde pongiste dans notre territoire pleinement abouti ! Effet domino : une bonne image de notre association, des clubs de notre territoire et de ceux qui nous font confiance et nous accompagnent. - le recrutement de nouveaux licenciés : 1 300 licences événementielles ont été distribuées ; ce qui 1/nous placent en-tête au niveau national de ce type de licences FFTT, 2/permets aux clubs d'accueillir de potentiels nouveaux licenciés sur les saisons à venir.	- mobilisation de 15 clubs / 75 pour les bénévoles mis à disposition - circulation d'information dans les clubs
---	---

C. Technique

1. Stages d'été

A ce stade, nous avons :

- 37 inscrits en semaine 1 de Vichy
- 7 inscrits en semaine 2 de Vichy
- 5 inscrits en semaine 1 du Lac des Sapins
- 4 inscrits en semaine 2 du Lac des Sapins

Pour augmenter l'affluence, peut-on relayer l'information autrement ? Au niveau du Comité, la diffusion a été faite par différents réseaux :

1/ Sur le site web

- Création de la page dédiée « Stages tout public »
- Création d'un article « à la une » sur le site web

- Mise en avant de la brochure numérique en « Annonces » sur l'intégralité des pages du site
- Mise en avant du fil d'actualité dans la « Breaking bar », visible sur toutes les pages du site

2/ Par diffusion mailing

- Envoi d'un mailing personnalisé sous forme de plaquette à tous les licenciés Rhône-Alpes
- Mise en avant régulière de l'actualité « Stages d'été » dans la newsletter mensuelle envoyée aux clubs, partenaires, instances

3/Sur les réseaux sociaux

- Annonce des stages d'été mise en avant sur Facebook, Google + et Twitter
- Evènement sur Facebook

4/ Sur support print

- Affichage des affiches A3 dans les salles lors des tours du Championnat Individuel Jeunes
- Distribution du flyer effectué sur le 1^{er} Tour du Championnat Individuel Jeunes. La promotion sur le terrain n'a pas suivi : nous n'avons pas profité du CF.

Il est important que les élus fassent le relais dans leur club et sur les compétitions.

D. Fonctionnement du Comité

1. Administratif

- Changement de l'offre de Wimi qui nous contraint à mutualiser les accès en groupes
- Le retrait, pour raisons personnelles, de Gérard qui nous amène à basculer temporairement les responsabilités de la Commission Sportive à quelqu'un de volontaire
- Une récente découverte sur un accès aux fichiers SPID dans le non-respect de la CNIL

2. Financier

L'exercice 2013/2014 sera définitivement clôturé la semaine prochaine avec Laure Chiorino et Gilbert Chaverot. Le bénéfice a été de 1 500 euros environ.

a) Les tarifs

Dans une démarche de simplification, il a été décidé d'unifier les tarifs de Championnat par équipes, sans les distinguer par division. En effet, après des réunions avec la LRATT et les autres comités de la région, nous nous

sommes rendus compte que nos tarifs, non seulement étaient les plus bas de la région mais qu'ils étaient également trop disparates du fait de leur classement par division. Plusieurs hypothèses de tarifs seront alors envoyées par mail par Karine Girod aux élus du Comité pour finaliser cette décision pour l'an prochain.

b) La dissolution du CP Vernaison

Le club CP VERNAISON a été dissout en cours de saison sportive. Nous avons appris cette dissolution de manière incidente plusieurs semaines après les faits, notamment par courrier de la Préfecture nous informant de la radiation de l'association, dont les droits ne semblent pas éteints (à confirmer). Actuellement, plusieurs mois après leur dissolution, le club nous réclame le versement de sommes. Avant toute action, il semble nécessaire de 1/vérifier l'exactitude des sommes à reverser (l'équipe n'aurait-elle pas fait forfait en Championnats par équipes Semaine et Week-end), 2/vérifier la capacité juridique de l'ancien président à réaliser la liquidation (nous ne disposons d'aucun document juridique le justifiant à ce jour), la personnalité juridique de l'association n'est-elle pas éteinte à ce jour ? Le dossier sera traité par le Comité dans les meilleurs délais et le respect des lois en vigueur.

Fin de la séance : 22h30